

Département de l'Ardèche

Commune de St Michel de Chabrillanoux

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal

Du 11 Février 2020

Ordre du jour :

- *Approbation du dernier compte-rendu
- *Création d'une commission pour l'adressage numérique
- *Choix des entreprises pour les travaux de l'école
- *Choix des entreprises pour les travaux de la piscine
- *Choix des entreprises pour les travaux de l'église
- *Autorisation de paiement de l'investissement avant le vote du BP 2019
- *Convention mairie des Ollières : achat conteneur
- *Règlement de la garderie
- *Organisation élections
- *Questions diverses

L'an deux mille vingt, le onze février, le Conseil Municipal de St Michel de Chabrillanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, Maire.

Date de convocation : 04 février 2020

Membres en exercice : 09 ; Présents : 08 ; Nombre de votants : 08

***Etaient présents :** Mme Joëlle DE PALMA, M. Jean-Daniel BALAYN, M Gilles BRUN, M Rémi CAUSSE, M Gilles LEBRE, M Vincent SAUDUBRAY, M Gérard BRUN, Mme Nathalie AUFRAND*

***Secrétaire de séance :** M Gilles BRUN*

M. le Maire demande le rajout à l'ordre du jour l'adhésion à un groupement de commandes avec le SDE07

Approbation du compte-rendu du 13 Janvier 2020 :

Voté et accepté à l'unanimité

Création d'une commission pour l'adressage numérique

Pour raccordement de la fibre optique, cette commission sera ouverte aux personnes extérieures du conseil.

Désignés :

Mr Balayn J.Daniel

Mr Brun Gilles

Mme De Palma Joëlle

Mr Ageron Gilbert

Vote à l'unanimité

Choix des entreprises pour les travaux de l'école

Choix des entreprises et dépôt de dossiers de subvention

Pose de marquises au-dessus des portes d'entrées et couvertures entrée cantine

Reçus 2 devis

Le premier par l'entreprise atelier bois 3770 euros TTC plus couverture cantine 2219 euros TTC

Le Deuxième par l'entreprise BoiScop 6976,55 euros TTC

Le choix s'est porté sur le premier devis de l'entreprise atelier bois

Pour les 3 marquises vote à l'unanimité

Pour la couverture de l'entrée cantine, vote 6 pour 1 abstention 1 contre

Choix des travaux pour piscine

Mises aux normes de sécurité contour piscine

2 entreprises ont répondu :

BoiScop et Atelier bois

Le choix se porte sur l'atelier bois

Vote à l'unanimité

Choix des entreprises pour les travaux de l'église

3 entreprises ont répondu dont une qui s'est désistée

Couverture : - premier devis (dejours) : 43 956,55 euros TTC

- deuxième devis (atelier bois) : 32 965 euros TTC (toitures +zinguerie avec tuiles canal)

Retenu Atelier Bois à l'unanimité

Façade et beffroi : l'entreprise Dejours a été retenu pour un montant de 15 187,93 euros TTC

Vote à l'unanimité

Les travaux se feront avec la FIPA, fondation du patrimoine et des fonds participatifs

Les dons peuvent être de 20, 50, ou 100 euros

Autorisation de paiement de l'investissement avant le vote du BP 2019

Par rapport au règlement de la facture signalétique

Vote à l'unanimité

Convention mairie de les Ollières : Achat conteneur

Participation financière à hauteur de moitié

Vote unanimité

Règlement de la garderie

Modification tarifaire :

2 euros l'heure (toute heure entamée est due) au lieu de 4 euros la journée

Vote à l'unanimité

Organisation élection

Tableau établi noms inscrits

Adhésion à un groupement de commandes avec le SDE07

Suite à la fin des tarifs bleus au 1^{er} janvier 2021, le SDE07 propose un groupement de commandes pour l'achat d'électricité. Convention pour mettre en concurrence les fournisseurs afin d'en choisir le plus avantageux du marché.

Vote 7 pour 1 abstention

Questions diverses

Aucune

Fin de séance 19h 45